

## **CR du Conseil du 25 juin 2018**

Le Conseil municipal de Courcelles-Chaussy/Landonvillers, présidé par Monsieur le Maire Jean-Marie GORI, s'est réuni en séance ordinaire le lundi 25 juin 2018 à 20h30.

Les points à l'ordre du jour ont tous été adoptés à l'unanimité.

### **Approbation du nouveau Projet Educatif Territorial (PEDT) - 2018-2021**

Le Conseil municipal a approuvé le nouveau PEDT, tenant compte de l'évolution des rythmes scolaires à la prochaine rentrée scolaire, avec le retour à la semaine des quatre jours et fixant les taux d'encadrement des accueils périscolaires.

### **Courcelles de France – signature d'une convention avec la Commune de Courcelles sur Nied**

Les communes de Courcelles-Chaussy et de Courcelles-sur-Nied ont eu l'honneur d'accueillir conjointement la 19ème rencontre des « Courcelles de France » les 26-27-28 mai 2018. Pour des raisons organisationnelles, la commune de Courcelles-Chaussy se propose d'assumer le paiement immédiat des fournisseurs et prestataires, et de prévoir les conditions du remboursement par la Commune de Courcelles-sur-Nied, de la quote-part des frais inhérents à la manifestation susvisée et revenant à cette dernière.

### **Sinistres - approbation d'une proposition de remboursement**

Indemnisation de la commune à une entreprise suite au dommage subi par un câble d'éclairage public accidentellement endommagé, lors de travaux de terrassements réalisés dans le cadre de l'opération de construction d'une micro-crèche, pour un montant de 385 € TTC.

### **Sinistres – proposition d'indemnisation d'un tiers**

A l'occasion d'une opération de maintenance de l'ascenseur de la mairie-annexe de Landonvillers, un agent communal a accidentellement brisé l'écran du téléphone portable de l'agent de la société de maintenance. Aussi, les travaux de réparation, de 110 € TTC, seront pris en charge par la mairie.

### **Attribution de subventions**

Le Conseil municipal accorde lors de cette séance une seule subvention à une association, pour un montant de 100 €.

### **Motion relative à l'accueil des gens du voyage**

Le Conseil municipal tient à apporter son soutien à Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire de Moulins-Lès-Metz, agressé samedi 9 juin 2018 dans l'exercice de ses fonctions, en allant à la rencontre des gens du voyage installés illégalement depuis une semaine sur un terrain situé en zone inondable de sa commune.